

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 30 mars 2023

Présidence de Monsieur Dylan Montefusco

Préavis N°35-2023

Prolongation du préavis No 55-2019 –
Crédit- cadre pour les études urbaines 2019-2023

CONCLUSIONS :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N°35-2023 de la Municipalité du 20 février 2023,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

AUTORISE la Municipalité à fixer l'échéance du crédit-cadre du préavis N° 55-2019 –
Crédit-cadre pour les études urbaines 2019-2023 – au 30 juin 2025

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 20 février 2023.

Le Président

La Secrétaire

Dylan Montefusco

Corrine Simon

